

# Le Jour d'Algérie

## 17 janvier 2018

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
Direction des Services Agricoles  
et du Développement Rural

N° 306

### AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Services Agricoles et du Développement Rural lance un avis de recrutement pour ses services, suivant le tableau ci-dessous :

N°	Désignation des corps ou grades	Nbr de postes	Mode de recrutement	Diplômes et titres exigés	Lieu de travail
01	Ingénieur d'état en agronomie	02	Concours sur titre	Titulaire du diplôme d'ingénieur d'état en agronomie ou d'un titre équivalent.	Les candidats admis seront affectés au niveau des communes de: ouled chebel et sidi moussa comme délégué agricole
02	Technicien supérieure en agronomie	02	Concours sur titre	Titulaire du diplôme de Technicien supérieure en agronomie ou d'un titre équivalent.	

#### DOSSIER A FOURNIR :

- Demande manuscrite de participation signée par le candidat.
- Copie certifiée conforme de la Carte d'Identité Nationale.
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation.
- une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat téléchargé au site internet de la Direction Générale de la Fonction Publique ([www.dgfp.gov.dz](http://www.dgfp.gov.dz)) ou ([www.concours-fonction-publique.gov.dz](http://www.concours-fonction-publique.gov.dz))

#### LES CANDIDATS ADMIS DEFINITIVEMENT DOIVENT COMPLETER LEURS DOSSIERS PAR :

- Copie certifiée conforme de l'attestation justifiant la position vis-à-vis du Service National.
- Extrait du casier judiciaire (n° 03) récent.
- Certificat de la résidence à la wilaya d'Alger.
- Extrait de naissance n° 13.
- Certificats médicaux (médecine générale + physiologie).
- (02) deux photos d'identité
- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle dans la spécialité accompagnée par l'attestation d'affiliation (CNAS) pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre d'insertion professionnelle ou sociale des jeune diplômés et précisant l'emploi occupé (le cas échéant)
- tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité (le cas échéant).
- tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité (le cas échéant)
- Fiche familiale, pour les candidats mariés.

Les dossiers doivent être déposés ou adressés à :

M. LE DIRECTEUR DES SERVICES AGRICOLES ET DU DEVELOPEMENT  
RURAL DE LA WILAYA D'ALGER  
RN n° 05 B.P n° 359 EL-MOHAMMADIA DAR EL BIEDA - ALGER -

Dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication de l'annonce dans la presse.

ANEP 801172

Le Jour d'Algérie - N° 4377 - Mercredi 17 janvier 2018